

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 38 - Vendredi 18 octobre 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

PLAN D'HIVERNAGE DES BATEAUX

pour la période 2013 – 2014

(01.11.2013 – 15.04.2014)

Emplacements / types de bateaux

- 1) Chemin de la Plage, côté ouest : petites embarcations, bateaux de pêche.
- 2) Places de stationnement situées au sud du terrain de sport du Pré-de-la-Tour : bateaux divers.
- 3) Nouveau parking du Pré-de-la-Tour, parties nord et sud uniquement : Voiliers et bateaux lourds.

Travaux d'entretien non autorisés sur les emplacements précités.

La mise en place des bateaux s'effectuera **uniquement** en présence du garde-ports en respectant le marquage au sol. Rien ne devra empiéter sur les bandes de roulement des voitures (par ex. mât, timon de remorque, etc.).

4) Esplanade ouest de la grue : Voiliers lourds, difficilement transportables.

5) Chavannes, glaciis du port : petites embarcations.

Les bateaux autorisés à stationner sur les places d'hivernages recevront une vignette qui sera apposée, **visiblement**, soit sur le bateau soit sur la remorque. **Les bateaux ne disposant pas de cette vignette seront dénoncés.**

Le règlement des ports fixe les modalités d'application. A retenir que les places d'hivernage devront obligatoirement être libérées **au plus tard le 15 avril 2014.**

Service de la grue

Jours de grutage : Jeudi, vendredi et samedi

Merci de réserver la grue minimum 48 h à l'avance.

A ce sujet, prenez contact avec le garde-ports au 079 286 45 84

Les manœuvres sont effectuées par les usagers eux-mêmes, à leurs risques et périls. Le préposé peut prêter assistance, mais n'engage pas sa responsabilité. La responsabilité de la commune est limitée aux faits visés par l'article 58 du CO (vice de construction et défaut d'entretien).

La grue est hors service et l'eau sous pression coupée **dès le 30 novembre**. **N'attendez donc pas le dernier moment pour sortir votre bateau.**

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EPURATION
DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIERES,
LA NEUVEVILLE ET NODS

LES WC NE SONT PAS UNE POUBELLE

Le comité du syndicat et les exploitants de la station d'épuration ne peuvent que regretter le manque de scrupules de certaines personnes **qui confondent ordures avec épuration de l'eau !**

Le traitement des eaux usées est et reste un processus complexe qui ne permet pas de traiter toutes les matières.

Nous aimerions rappeler à nos concitoyens et concitoyennes de ne pas jeter à l'égout, c'est-à-dire dans les WC l'huile, les cotons tiges, les bandes et tampons hygiéniques, les restes de nourriture, les déchets verts (épluchures, écorces d'oranges, tri de salade, etc.), la peinture, les solvants ou tout autre produit pouvant altérer l'eau.

Tous les produits cités ci-dessus demandent des traitements particuliers, voire engendrent des pannes.

Il est impératif que de participer au tri des déchets, tant dans le respect de l'environnement, la maintenance des installations et la maîtrise des coûts d'exploitation.

Pour information, une tonne et demie des déchets cités est extraite chaque semaine de la station d'épuration !

Le chef d'exploitation, M. Jean-Claude Girard, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de votre bienveillance et de votre collaboration.

Le président du Syndicat, M. J.-C. Scherler
Le chef d'exploitation, M. J.-C. Girard

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

**Commune****mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.chLe GAD vous invite au spectacle de
« la Cie 2 Couettes et c'est tout », intitulé**Mousse et le secret des pirates**
Au Battoir de Diesse
Dimanche 3 Novembre 2013
A 15h00Ce spectacle de conte, marionnettes et musique est
une histoire de courage, d'amitié et de partage pour
tous ceux, petits et grands, qui n'ont pas perdu leur
âme d'aventurier.Un goûter sera offert à tous à l'issue de la représen-
tation.

Prix : 10CHF / -10 ans : 5CHF

Renseignement
gad.diesse@gmail.com / 032 462 11 89

Et n'oubliez pas la traditionnelle

FOIRE DE DIESSE
Lundi 28 OctobreEpices de qualité, vêtements solides, jouets attirants,
cadeaux originaux, tout cela et bien d'autres choses
encore, vous trouverez à la Foire de Diesse.
Expositions diverses : Véhicules, machines, animaux,
dégustations
Restaurations chaudes et froides toute la journée.
Stands de desserts et pâtisseries.Renseignement
gad.diesse@gmail.comPour rester à l'écoute de nos manifestations :
<http://gaddiesse.wix.com/accueil#>**2^{ème} TOUR ELECTIONS COMMUNALES DU DIMANCHE 20.10.2013,**
Composition des membres du bureau de vote et de dépouillementIl est possible de venir voter à l'administration communale le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**Pour le vote par correspondance, ce dernier doit parvenir jusqu'au vendredi matin par la poste, ou être dé-
posé dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au **samedi soir avant 20h00.****Attention : Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation porte la
signature manuscrite de l'électeur ou électrice.**

Le bureau de vote est constitué de la manière suivante :

FONCTION	NOM	PRENOM
Présidente	Lecomte	Anne-Lise
Membre	Krebs	Patricia
Membre	Lecomte	Yvonne
Membre	Guanter	Juan-Carlos
Membre	Pauli	Lucille
Suppléant	Gianella	Severine
Suppléant	Götz	Eric
Suppléant	Guillaume	Patricia
Suppléant	Hartmann	Thomas

Les suppléants ne fonctionnent qu'en cas d'indisponibilité d'un membre du bureau. S'ils ne fonctionnent
pas, ils seront convoqués lors de la prochaine votation.

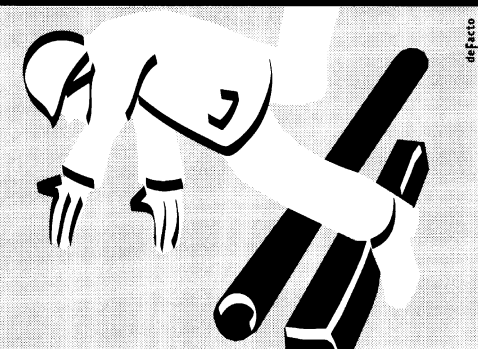
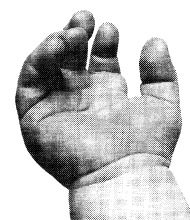
Le Conseil Communal

RENCONTRE DES AINESLa prochaine rencontre aura lieu au Battoir le sa-
medi **26 octobre 2013 à 15h30.** Pour des éven-
tuelles questions ou compléments d'information,
veuillez vous adresser à la responsable, Mme
Brigitte Dubois-dit-BonClaude au 079 382 52 15.

Administration communale

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE
LAMBOING, DIESSE, PRÊLES ET NODS
CONCERT APERITIF**Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse
prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.Celui-ci vous convie cordialement à venir
entendre en avant première sa prestation**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

Tél. 117 **Police**
Tél. 118 **Feu**
Tél. 144 **Ambulances****Nous aidons là
où il est utile!**Conseils dans le guide «**Premiers
secours sur le lieu de travail**» de
l'Alliance suisse des samaritains.
Téléphone 062 286 02 00 **samaritains****Nouvelles
de l'administration****Enquête en ligne : participer et gagner**Les internautes sont-ils satisfaits du cyberportail du
canton de Berne ? Que proposent-ils pour améliorer
encore les informations et services en ligne ? Pour
le savoir, le canton de Berne réalise une enquête de
satisfaction sur Internet (www.be.ch/sondage). Bap-
tisée ZeGo, elle a été commandée par l'ensemble
des cantons et est réalisée par la Faculté de Psycho-logie de l'Université de Bâle. Répondre à l'enquête
est non seulement l'occasion d'exprimer sa satis-
faction ou ses critiques, mais aussi de participer au
tirage au sort organisé à cet effet et, avec un peu
de chance, de gagner un iPhone 5, l'un des cinq iPod
Shuffle ou des cinq bons d'achat d'Amazon en jeu.
La date limite de participation est fixée au 20 dé-
cembre prochain.**Appel d'urgence****Tél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants****L'avenir
à pleines
mains**pro **jeunesse**



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

OCTOBRE
Samedi 19
Lundi 21

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESSÉ, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.

D'avance nous vous remercions de votre soutien

ELECTIONS COMMUNALES LEGISLATURE 2014-2017

Mairie :

Une seule liste a été déposée dans le délai légal. L'unique candidat de la liste « Intérêts communaux et régionaux » est Monsieur

• **Henri BAUMGARTNER**

Conseillers communaux :

Deux listes ont été déposées dans le délai légal.

Liste N° 1 : « Intérêts communaux et régionaux »

- Jean-Marie Boillat
- Paulette Bayard
- Reynold Rollier
- Christiane Botteron

Liste N° 2 : « Nods pour tous »

- Daniel Balmer
- Martin Grünig

Toutes les listes ont été contrôlées et sont valables. Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes à pourvoir, le Conseil communal a, lors de sa séance du 15 octobre 2013, **proclamé élues tacitement les personnes précitées.** Il n'y aura donc pas d'élections aux urnes.

Conseil communal



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT NODS

Fête villageoise 2014: 29, 30 et 31 août.

Afin de commencer les préparatifs de ces futures festivités, une réunion d'organisation aura lieu

le mardi 22 octobre 2013 à 20 h
à la maison communale.

Il s'agira dans un premier temps de créer le comité d'organisation voire de recueillir déjà quelques idées. Des invitations ont été envoyées, mais les personnes involontairement oubliées ou d'autres intéressées sont cordialement invitées à cette première rencontre.

Le comité



Nouvelles de l'administration

Services psychiatriques universitaires de Berne, unité Etoine:

Suite à une plainte à l'autorité de surveillance déposée par un ancien collaborateur de l'unité de psychiatrie médico-légale Etoine des Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU), le conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP), a ordonné une enquête officielle. La direction de cette enquête a été confiée à M. Hanspeter Uster, ancien conseiller d'Etat zougais, qui doit remettre ses conclusions fin février prochain.

Dans un rapport adressé à M. Philippe Perrenoud, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale, ainsi qu'à plusieurs députés, un ancien collaborateur de l'unité de psychiatrie médico-légale Etoine formule de graves griefs contre la structure de direction, les procédures et la sécurité de l'unité.

Considérant ce rapport comme une plainte à l'autorité de surveillance, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale a chargé M. Hanspeter Uster de mener une enquête externe indépendante. Celle-ci doit établir si l'autorité de surveillance doit ordonner des mesures pour régulariser la situation. Pour ce faire, M. Uster devra d'abord déterminer si les griefs formulés dans la plainte à

l'autorité de surveillance sont fondés. Il examinera notamment les stratégies des SPU en lien avec l'unité Etoine, les plans et leur mise en œuvre, la direction et l'organisation, les normes, la sécurité et l'état des bâtiments, ainsi que l'interaction entre les soins et le service de sécurité. S'il conclut que les griefs sont fondés, M. Uster devra faire des recommandations au directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale indiquant les mesures à prendre pour remédier à la situation et l'autorité appelée à les prendre.

M. Hanspeter Uster avait déjà enquêté sur l'intervention de la Police cantonale bernoise dans l'affaire Peter Hans Kneubühl. M. Uster a étudié le droit à Genève et Zurich et est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. Directeur de la justice et de la police du canton de Zoug de 1991 à 2006, M. Uster est aujourd'hui responsable de projet dans les domaines de la justice et de la sécurité et préside notamment le Conseil de fondation de l'Institut suisse de police.

Modification de la loi sur la protection de l'environnement

Actuellement en procédure de consultation, la révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement prolonge le délai de versement de subventions fédérales en faveur de l'assainissement des sites contaminés. Le Conseil-exécutif du canton de Berne est favorable à ce projet. Il est en effet financièrement avantageux pour le canton et les communes concernées. Aux termes du projet, les sites pollués bénéficieront désormais de subventions fédérales lorsqu'il n'est plus possible de dési-

gner ou de poursuivre le responsable de la pollution, ce qui allégera le Fonds cantonal pour la gestion des déchets. Dans le canton de Berne, 40 à 50 sites pollués pourraient recevoir des subventions fédérales grâce à la modification de loi.

Modernisation du développement durable

Le Conseil-exécutif bernois a rendu son avis sur la révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) élaborée en tant que contre-projet à l'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ». Il approuve sur le fond le projet fédéral visant à moderniser la politique et la législation environnementales dans le sens d'un développement durable. Compte tenu des nombreuses dispositions potestatives de loi, le gouvernement réclame toutefois que l'efficacité des conventions et mesures facultatives soit contrôlée. Il souhaite qu'en l'absence de progrès notable, la Confédération use de son pouvoir d'appréciation et prenne des dispositions contraignantes par voie d'ordonnance. Ce n'est, selon lui, qu'à ces conditions que la révision pourra être considérée comme une alternative valable à l'initiative populaire. Il fait le même constat quant au manque d'objectifs quantitatifs contraignants : il est impératif d'en formuler pour pouvoir établir si des progrès suffisants ont été réalisés pour réduire la consommation de ressources et la pollution de l'environnement.



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

2^{ème} TOUR ELECTIONS COMMUNALES DU DIMANCHE 20.10.2013, Composition des membres du bureau de vote et de dépouillement

Il est possible de venir voter à l'administration communale le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit parvenir jusqu'au vendredi matin par la poste, ou être déposé dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au samedi soir avant 20h00.

Attention :

Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation porte la signature manuscrite de l'électeur ou électrice.

Bureau de vote : Dimanche 20 octobre 2013 de 10h00 à 12h00

Membres : Mme Küng Helene
M. Kinkio Stéphane

Membre suppléant : M. Le Boul'Ch Gaëtan

Bureau de dépouillement : Dimanche 20 octobre 2013 dès 10h00

Membres : Mme Latscha Céline
M. Lehner Peter

Présidence : Mme Barrat Carmen

Secrétaires : Mmes Landry Fabienne et Bourquin Tiffany

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESSE, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

DÉNEIGEMENT POUR LES PRIVÉS

Les personnes qui souhaiteraient recourir au service communal pour le déneigement doivent s'annoncer au tél. 032 315 11 70.

Administration communale

FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir sont priées de les faire parvenir à l'administration d'ici le 14 novembre prochain.

Administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE

Pour le week-end des 19 et 20 octobre 2013, le gardiennage sera assuré par la famille Aubry.

La bergerie sera ensuite fermée jusqu'à la saison prochaine.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à rencontrer toutes les personnes qui se sont déplacées dans ce magnifique site et remercions vivement les gardiens de leur cordial accueil. C'est avec joie que nous vous retrouverons en 2014.

Le Comité



BALISAGE DES ROUTES, DES MURS DE JARDIN ET ÉLAGAGE DES HAIES

Avant l'arrivée de l'hiver, nous invitons la population à baliser les coins de murs, barrières et tout autre obstacle, afin de faciliter la tâche de notre employé et d'éviter des dégâts lors du déneigement.

Les haies qui empêchent la visibilité doivent également être élaguées afin de faciliter le passage de gros véhicules et d'éviter les rayures sur leur carrosserie (cars postaux).

Merci à tous de votre collaboration.

Administration communale

Nouvelles de l'administration

Dispositif médical en cas d'accident nucléaire à Mühleberg

La commission consultative du Grand Conseil bernois a pris connaissance du rapport gouvernemental sur le dispositif médical en cas d'accident nucléaire à Mühleberg. Elle considère, à une large majorité, que les mesures de protection mises en place par le canton sont conformes aux dispositions légales fédérales.

Présidée par Mme Margreth Schär (PS), la commission consultative du Grand Conseil bernois a examiné le rapport gouvernemental intitulé « Dispositif médical en cas d'accident nucléaire à Mühleberg ». Ce rapport répond à un postulat adopté par le Grand Conseil, qui donnait six mois au Conseil-exécutif pour rendre compte des mesures médicales d'urgence prévues dans l'éventualité d'un accident nucléaire majeur à la centrale de Mühleberg.

Dans son rapport, le Conseil-exécutif conclut que les mesures de protection mises en place sont conformes aux dispositions légales fédérales en vi-

gueur. Il indique qu'il examinera et mettra en place d'autres mesures de protection dès qu'il disposera de l'analyse des scénarios demandée par la Confédération et qu'il connaîtra les adaptations légales qu'elle implique. Il souligne, enfin, que la sécurité de la centrale nucléaire est pour lui une priorité absolue et que tous les moyens doivent être mis en œuvre pour éviter un accident.

Lors de la séance de la commission, plusieurs spécialistes ont présenté le rapport en détail et répondu à toutes les questions. Cet échange a fini de convaincre une majorité des membres de la commission que le Conseil-exécutif prenait ce problème au sérieux et que les mesures qui sont actuellement réalisables dans l'éventualité d'un accident nucléaire à Mühleberg ont bien été mises en œuvre.

L'emploi dans le canton de Berne en septembre 2013 : stabilité du chômage

Le nombre de chômeurs a augmenté le mois dernier dans le canton de Berne pour s'établir à 12 276 personnes, soit 124 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage passe de 2,2 à 2,3% (Suisse : taux inchangé de 3,0%). La situation s'est légèrement améliorée pour les jeunes et jeunes adultes.

En septembre, le chômage s'est inscrit en faible

hausse aussi bien au plan cantonal qu'au plan national. Le taux de chômage ne varie toutefois qu'au plan cantonal. Au total, la situation reste donc stable sur le front de l'emploi.

Après la forte hausse des deux mois précédents, le chômage des jeunes a reculé le mois dernier dans le canton de Berne. Fin septembre, on recensait 2043 chômeurs parmi les 15-24 ans, soit 48 de moins qu'en août. Conformément à l'évolution observée les années précédentes, le reflux devrait se poursuivre les mois prochains chez les 15-19 ans alors qu'on peut escompter une légère progression parmi les 20-24 ans.

C'est dans l'hôtellerie et la restauration que la croissance du chômage a été la plus marquée (+129 personnes), une évolution saisonnière qui frappe surtout l'Oberland bernois. Le chômage s'est accru dans 5 arrondissements administratifs bernois sur 10 et a diminué dans les 5 autres. Fin septembre, le taux de chômage allait de 1,1% (Frutigen-Bas-Simmental et Interlaken-Oberhasli) à 3,1% (Bienne).

Le canton de Berne comptait ainsi 1928 chômeurs de plus que l'année dernière à la même époque.

Emanant essentiellement de l'industrie, 31 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 532 personnes (contre 39 demandes pour 547 personnes en août).



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération

des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Merci d'avance de votre collaboration

**Ouvertures : les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00
les mercredis de 17h00 à 18h00**

2^{ème} TOUR ELECTIONS COMMUNALES DU 20 OCTOBRE 2013 pour la Commune mixte de Plateau de Diesse Législature 2014-2017

Il est possible de venir voter à l'administration communale le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration municipale jusqu'au samedi 20h00.

Attention :

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

Présidence :

Mme Madeleine Willemain

Administration :

Mme Christine Grandjean

Bureau de vote :

Dimanche 20 octobre 2013 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Silvia Rollier
M. Marc-André Rossel

Membre suppléante :

Mme Muriel Rollier

Bureau de dépouillement :

Dimanche 20 octobre 2013 dès 12h00

Membres :

Mme Marlène Rossel
M. Sylvain Rossel

Membre suppléant :

M. Thibaud Rossel

Prêles, le 20 septembre 2013
L'administration municipale

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

PROCHAINE RENCONTRE "FIL D'ARGENT" Groupe des Aînés de Prêles

**Jeudi 31 octobre 2013 à 14h00
=> à la petite salle de la halle polyvalente**

Vous êtes cordialement invités à notre traditionnel loto qui aura lieu à la petite salle de la halle polyvalente.

Les participants sont priés de **ne pas apporter de lots**, les personnes chargées de l'organisation s'en occupant. En contrepartie, **une petite contribution de Fr. 5.- sera encaissée.**

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer au no 032 315 23 79.

Au plaisir de vous revoir nombreux.

Pour l'équipe de Fil d'Argent
Francine Giauque

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESSÉ, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

BIBLIOBUS Stationnement à Prêles en 2013 à l'Est du bâtiment administratif de 13h30 à 14h30

Samedi 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

Nouvelles de l'administration

Le canton de Berne remporte le Prix Solaire

Le canton de Berne a reçu le premier Prix Solaire Suisse pour les bâtiments à énergie positive des cantons. Les bâtiments à énergie positive produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Avec plus de 30 constructions de ce type projetées ou déjà réalisées sur son sol, Berne se situe loin devant les autres cantons.

Lors de la remise du prix lundi (14 octobre) à Genève, la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer s'est félicitée de cette récompense, qui vient couronner la politique énergétique cantonale. Berne est un des premiers cantons à avoir accueilli sur son sol, dès

l'an 2000, des bâtiments à énergie positive, c'est-à-dire produisant davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. Avec plus de 30 bâtiments de ce type projetés ou déjà réalisés, Berne devance aujourd'hui largement tous les autres cantons.

L'encouragement systématique par le canton de telles constructions, inscrit dans la nouvelle loi sur l'énergie, explique un tel succès. Le canton de Berne encourage l'énergie solaire lorsque les déperditions énergétiques du bâtiment sont réduites au minimum. Ce modèle d'encouragement est unique en Suisse et en Europe.

Construits selon des méthodes optimales et équipés de capteurs solaires sur leur toit ou façades, les bâtiments à énergie positive couvrent l'intégralité de leurs besoins énergétiques annuels pour l'eau chaude, le chauffage et l'électricité, et réinjectent même encore de l'électricité solaire dans le réseau public

Les yeux d'enfants! devraient voir!

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org
Dans : CP 87-192253-5



Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 20 octobre

9h45 Sonnerie des cloches

10h Culte avec présentation de Solyné Gerber

John Ebbutt, pasteur

Chants : 98 ; 51-08 ; 41-19, 31-26

Texte : Matthieu 5, 14-16. Que ta lumière soit !

Mercredi

10h Recueillement à la Blanche Eglise

20h, maison de paroisse, conférence : Le livre de l'Apocalypse, un message caché ? Avec Philippe Maire, pasteur

Jeudi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

14h30 Rencontre des Aînés au Schlossberg. Visite guidée du Château et collation sur place. Rendez-vous à la Maison de paroisse pour monter ensemble en voiture.

Vendredi

Pas de culte de l'enfance. Reprise le 25 octobre.

La Blanche église est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersée

Sonntag 20. oktober

10.15 Uhr, Kirche Twann: Agape-Feier. Mit Roumen Kroumov (Orgel), mit den Kindern von KUW 4, Vikarin Simone Egli, Pfrn. Brigitte Affolter.

Amtswochen

14. bis 27. Okt.: Pfrn. Brigitte Affolter 079 439 50 98

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 20 octobre

10h Messe à l'église paroissiale/ Journée de la Mission Universelle.

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.

Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1er vendredi du mois et le jeudi 31 octobre.

Vendredi à l'église à 8h30 le premier vendredi de chaque mois.

Catéchèse 2013-2014

La catéchèse va subir quelques transformations tant au niveau du calendrier que de la forme. La relation dans le groupe de catéchèse se vivra dans le partage ou chacun trouvera sa place et les uns et les autres s'enrichiront mutuellement. Pour la moindre information vous pouvez téléphoner au 032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 20 octobre

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Dimanche 27 octobre

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche (Attention changement d'heure)

Conférences d'automne

Mercredis 23, 30 octobre et 6 novembre, 20h00 Maison de paroisse de La Neuveville: *L'Apocalypse, craintes ou espérance?* Par les pasteurs de la région

Site internet

Visitez notre site internet www.lac-en-ciel plan des cultes, photos, conférences, prédications...

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods: 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, strouèche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 20 octobre

Nods, 10h, culte avec Sainte-Cène

Mercredi

La Neuveville, 20h, Maison de paroisse.

Conférence par le pasteur Philippe Maire. Le livre de l'Apocalypse : un message caché. Transport à 19h40 vers l'église.

Dimanche 27 octobre

Diesse, 10h, culte.

Contacts

Pasteur desservant M. Joël Pinto

Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 079 904 16 84

joel_pinto@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 19 octobre

9h15 L'église à l'étude

10h30 Culte : Mme C. Cazeau

Mercredi

19h30, Et.Bibl. chez Béal,

Côtes Bugnot 10, La Neuveville

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 20 octobre

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 3ème à 6ème année scolaire

- Explorateurs: 1ère enfantine à 2ème année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Cœur d'adrateur 20h15

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65



Les Paroisses réformées
de La Neuveville et du Plateau

L'APOCALYPSE, CRAINTE OU ESPÉRANCE ?

**Conférences d'automne
à 20h, Maison de paroisse réformée
de La Neuveville**

Réchauffement climatique, catastrophes naturelles, migrations, conflits... De profonds changements sont à craindre pour les années à venir. L'Apocalypse est souvent comprise comme «fin du monde». Et si ce titre du dernier livre de la Bible nous annonçait autre chose ?

**Le livre de l'Apocalypse : un message caché ?
Mercredi 23 octobre**

Introduction au livre de l'Apocalypse
par le pasteur Philippe Maire

**L'Apocalypse, annonce de catastrophes ?
Mercredi 30 octobre**

Le langage du livre de l'Apocalypse
par le pasteur desservant Joël Pinto

**L'Apocalypse, et si nous parlions d'espérance ?
Mercredi 6 novembre**

par les pasteurs John Ebbutt et Stéphane Rouèche

Un service de voiture est organisé depuis le Plateau, pour Diesse, Lamboing et Prêles, veuillez contacter le 032 315 27 37; pour Nods le 032 751 40 83

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE

LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Tél. 032 751 49 49, Fax : 032 751 28 70.

Courriel: laneuveville@jurabernois.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 7 avril au 27 octobre 2013.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Renseignement : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

France Hamel - chansons

Mercredi 30.10.2013 à 19h00

Soirée officielle du 10^{ème} anniversaire

Jeudi 31.10.2013 à 19h30

La Cuvée du 10^{ème} avec 10 chanteurs romands

Vendredi 1.11.2013 à 20h30

POPECK - humour

Vendredi 15.11.2013 à 20h30

Michel Bühler - chansons

Dimanche 1.12.2013 à 17h00

Voices of Africa

Samedi 14.12.2013 à 20h30

Marc Donnet-Monay- humour

CHOEUR MIXTE L'ARZILLIÈRE - LAMBOING

Deux concerts à 20h au Cheval-Blanc de Lamboing.

Vendredi 25 octobre Choeur d'enfants, samedi 26 octobre

Vocalissimo atelier de chant. Entrée, vendredi Fr. 15.- enfants

gratuit, samedi Fr. 15.- enfants Fr. 5.-